

Pourquoi il n'est jamais trop tard pour s'excuser : Internement des Japonais Un article de Caroline Ishii

Cahier d'exercices organisateur graphique de causes et effets

Activité de l'étudiant : Compléter un organisateur graphique de causes et effets pour résumer ce qu'ils ont appris de la lecture.

Comment partager avec les étudiants : Ces pages sont dimensionnées pour l'impression ou peuvent être affectées numériquement à l'aide d'un LMS (comme Google Classroom), où les étudiants peuvent travailler sur leurs propres diapositives via « Créer une copie pour chaque étudiant ». Chaque diapositive est configurée avec des zones de texte que les étudiants peuvent saisir.

Déroulement suggéré de la leçon :

1. Les étudiants effectuent une analyse d'image Remarquer/se demander
2. [Prévisualisez le vocabulaire](#) avec les élèves avant la lecture.
3. Demandez aux élèves de [lire et de prendre des notes](#).
4. Les élèves compléteront un [organisateur graphique de causes et effets](#).
5. Demandez aux élèves de répondre aux [Questions à choix multiples](#). Les élèves répondront à chaque question et expliqueront leur pensée.
6. Demandez aux élèves de répondre aux [Questions nécessitant des réponses courtes](#).
7. Demandez aux élèves de répondre aux questions ouvertes et de discuter avec les partenaires ou les groupes de leurs réponses [en utilisant les dernières pages](#).

N'hésitez pas à modifier, adapter et utiliser cette ressource selon ce qui fonctionne le mieux pour vous et vos élèves!

Analyse d'image : Remarquer et se demander

Instructions : Regardez l'image et écrivez 2 ou 3 choses que vous remarquez (détails clés, idées principales, thèmes), puis écrivez 2 ou 3 choses que vous vous demandez (questions que vous avez en raison de l'image, choses qui vous intéressent quand vous regardez l'image).

Que remarquez-vous?



Que vous demandez-vous?

Vocabulaire clé

Instructions : Pour chaque terme, utilisez le mot dans une phrase qui montre que vous comprenez sa définition. Créez ensuite une image pour représenter le terme. Soyez prêt à expliquer l'image.

Terme de vocabulaire

internement
(nom)

l'acte consistant à confiner ou à emprisonner un groupe de personnes, en particulier en temps de guerre ou de troubles politiques.

Utilisez-le dans une phrase :

Une image pour le représenter :

Terme de vocabulaire

redressement
(nom)

indemnisation ou réparation d'un tort ou d'un préjudice.

Utilisez-le dans une phrase :

Une image pour le représenter :

Terme de vocabulaire

excuse
(nom)

une déclaration exprimant des regrets ou des remords pour un acte répréhensible.

Utilisez-le dans une phrase :

Une image pour le représenter :

Terme de vocabulaire

shikata ga nai
(phrase)

une expression japonaise signifiant « on ne peut faire autrement » ou « on ne peut rien faire à ce sujet ».

Utilisez-le dans une phrase :

Une image pour le représenter :

Terme de vocabulaire

culpabilité collective
(nom)

sentiment de responsabilité ou de remords ressenti par un groupe de personnes pour les actes ou les méfaits commis par des individus au sein de ce groupe.

Utilisez-le dans une phrase :

Une image pour le représenter :

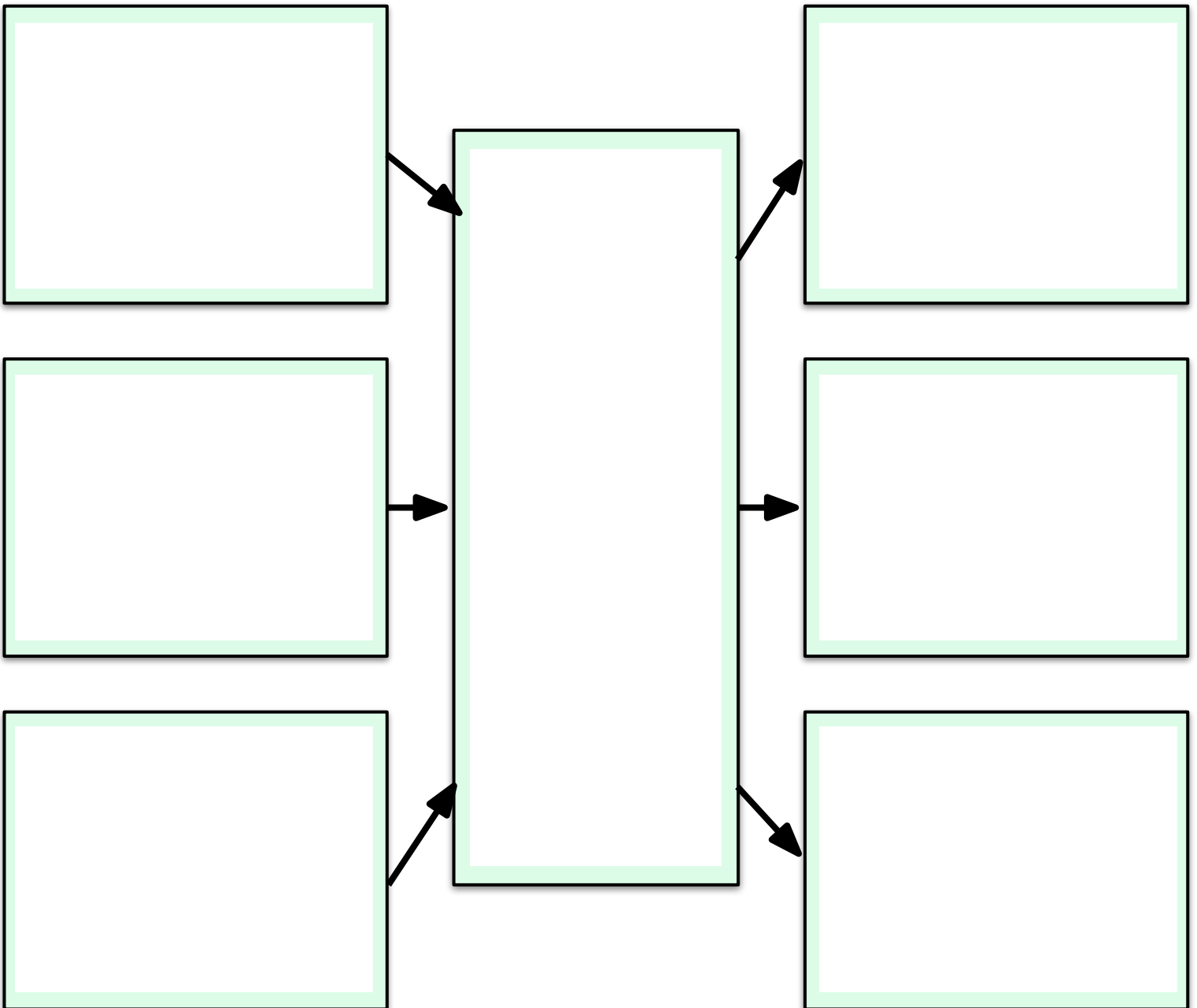
Causes et effets

Complétez l'organisateur graphique des causes et effets en fonction de ce que nous avons appris.

En 1942, le gouvernement canadien a forcé 21 000 Canadiens d'origine japonaise sur la côte ouest du Canada à quitter leurs maisons, leurs entreprises et leurs biens pour des camps d'internement.

Causes

Effets



Lisez et prenez des notes

Instructions : Lire le passage ci-dessous. Prenez des notes dans l'espace prévu à cet effet.

Pourquoi il n'est jamais trop tard pour s'excuser : Internement des Japonais par Caroline Ishii

Le 22 septembre 2018 marque le 30^e anniversaire du règlement de réparation historique du gouvernement du Canada à tous les Canadiens d'origine japonaise qui ont été enlevés de leurs maisons, et forcés dans des camps d'internement au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. Aux États-Unis, plus de 100 000 personnes d'origine japonaise ont été envoyées dans des camps d'internement pendant la guerre. J'aimerais que mon « ojii-chan » (grand-père) Ishii soit encore en vie pour voir l'entente signée à Ottawa il y a trente ans. Je me demande ce qu'il aurait ressenti? C'était un secret profondément enterré, les camps d'internement, que je ne connaissais pas jusqu'à l'âge de 17 ans. Mon professeur d'histoire M. Hillary en a parlé en classe un jour. Il aimait partager des choses que vous n'aviez pas trouvées dans les livres d'histoire, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ses cours étaient populaires. Je suis rentrée de l'école ce jour-là, surprise et confuse.

M. Hillary avait dit que les Canadiens d'origine japonaise avaient été enlevés de leurs maisons et internés pendant la Seconde Guerre mondiale en utilisant la Loi sur les mesures de guerre, les privant de leurs libertés civiles, de leurs libertés personnelles et de leurs biens, et que c'était une grave erreur. J'ai dressé l'oreille quand j'ai entendu Canadiens d'origine japonaise. Hé, c'est moi! Je me demandais si mes parents sauraient quoi que ce soit à ce sujet, car ils parlaient peu de leur passé, et certainement pas de cela. Pendant le souper de famille ce soir-là, j'ai interrogé mon père à ce sujet, et il a dit : « oui, nous avons tout perdu, et nous avons été placés dans des camps. » Ce qui m'a surpris plus que toute autre chose, c'est qu'il ne m'en avait jamais parlé auparavant.

Un enfant typique de 17 ans, je ne pensais pas beaucoup aux antécédents de mes parents avant cet incident, absorbé dans mon propre monde pour m'intégrer et être acceptée à l'école secondaire, et me démarquer suffisamment pour que je reçoive une attention particulière ou des éloges. C'est alors que la chanson « *Turning Japanese* » est sortie par le groupe The Vapors, et toutes les choses japonaises étaient « en vogue », y compris Hello Kitty, PAC-MAN, Astro Boy, Sailor Moon et moi. J'étais « en vogue » par le fait même de mes allures.

Prenez des notes ici

Lisez et prenez des notes

Instructions : Lire le passage ci-dessous. Prenez des notes dans l'espace prévu à cet effet.

Je n'ai jamais pensé à quel point c'était différent pour mes grands-parents et mes parents.

Avec la Seconde Guerre mondiale et le Canada en guerre contre le Japon, les Japonais au Canada ont été classés dans la catégorie des « étrangers ennemis », même si la majorité était des Canadiens de naissance et des citoyens naturalisés. Ils n'étaient certainement pas « en vogue », mais maintenus en marge de la société « normale », sans même avoir le droit de vote jusqu'en 1949. Après la fin de la guerre, les internés dans les camps ont eu deux options. Allez à l'Est des Rocheuses ou au Japon. Ils ne pouvaient pas retourner d'où ils venaient et à leurs maisons. Mon Ojiiichan Ishii a choisi de retourner à Kobe, au Japon, une quarantaine d'années plus tard, emmenant sa famille avec lui. Une fois au Japon, il s'est rendu compte qu'il ne restait plus rien après la guerre. Il a dit à ses enfants de retourner au Canada.

Ma tante Helen, qui s'était mariée dans le camp d'internement et qui était restée au Canada avec son mari, a travaillé durement au restaurant Nikko Gardens à Toronto pour payer le retour de ses frères et sœurs et de ses parents au Canada. Ojiiichan Ishii n'est jamais revenu. Il y mourut le 15 juillet 1949.

Je crois qu'il a toujours aimé le Canada, avec de nombreux rêves réalisés : une île magnifique avec une ferme familiale et une vie rêvée qu'il avait créée à partir de zéro grâce à une entreprise de pêche prospère, sa mariée par correspondance et ses six enfants. Mais son amour, le Canada, le traitait de noms, prenait ce qu'il avait construit et possédait, le mettait lui et sa famille dans un camp, et ne lui permettait pas de partir jusqu'à la fin de la guerre. Cela a dû être dur pour lui.

Peut-être qu'Ojiiichan s'est rendu compte à un moment donné, comme je l'ai fait lors de ma relation à long terme qui s'est terminée, que quelqu'un peut vous tourner le dos, mais ce n'est pas facile d'effacer les souvenirs de votre cœur. L'amour et l'excitation qui vous ont emmenés là au début et vous ont gardés là pour ce que vous pensiez être pour toujours, demeurent, même si vous n'êtes plus ensemble.

Prenez des notes ici

Lisez et prenez des notes

Instructions : Lire le passage ci-dessous. Prenez des notes dans l'espace prévu à cet effet.

Mon père et ma mère, en tant que « nisei » ou deuxième génération d'immigrants nés au Japon (issei), étaient assez heureux des excuses officielles en 1988, et plus encore de la compensation. Qui n'aime pas de l'argent supplémentaire? Mais je ne dirais pas qu'il y avait de l'extase. Avec le recul, je pense que c'était surréaliste et doux-amer pour eux.

Plus de quarante ans plus tard, il y a des excuses pour un tort qui vous a été fait et fait à d'autres. Ils étaient alors des enfants, avaient des souvenirs lointains, et l'accord de réparation a ramené des souvenirs de ce que leurs parents ont eu à endurer, et la tristesse qu'ils n'étaient plus là pour entendre les excuses.

Je crois même qu'ils ont entendu leurs parents murmurer souvent « shikata ga nai », signifiant « on ne peut faire autrement » ou « on ne peut rien faire à ce sujet », donc nous devons accepter notre destin et tourner la page. « Shikata ga nai » est une partie importante de la culture japonaise et a aidé mes grands-parents à endurer ce qui leur est arrivé, d'être enlevés de leur île et de leur maison, d'être placés dans des camps d'internement dans des villes fantômes, puis libérés, réalisant qu'ils ne pouvaient pas retourner dans leurs maisons comme cela leur avait été promis à l'origine, et que tout ce qu'ils possédaient avait été vendu ou détruit.

Les générations qui sont venues par la suite ont été choquées et indignées par ce qui était arrivé aux Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils estimaient que le temps pour « shikata ga nai » était révolu, et croyaient que quelque chose devait être fait pour reconnaître cette tache noire dans l'histoire canadienne pour les Canadiens d'origine japonaise et tous les Canadiens.

Je suis extrêmement reconnaissant envers Art Miki et la *National Association of Japanese Canadians*, ainsi qu'envers d'innombrables autres personnes, qui ont travaillé sans relâche pour obtenir des excuses officielles et une indemnisation pour les Canadiens d'origine japonaise qui ont été internés par le gouvernement du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui a mené à l'accord historique de réparation signé à Ottawa le 22 septembre 1988.

Prenez des notes ici

Lisez et prenez des notes

Instructions : Lire le passage ci-dessous. Prenez des notes dans l'espace prévu à cet effet.

Après une campagne de dix ans menée par la communauté américano-japonaise, le président des États-Unis Reagan, signa la loi de 1988 sur les libertés civiles, présentant des excuses pour l'internement des américano-japonais et indemnisant les victimes survivantes. Étant d'origine japonaise, je sens que la honte et la douleur collectives d'être japonais au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale étaient dans mon ADN. Si nous pouvons transmettre les caractéristiques héréditaires et les maladies d'une génération à l'autre, pourquoi pas aussi des expériences traumatisantes?

Un article du *Science Daily* du 13 avril 2014 dit que la psychologie reconnaît depuis longtemps que les expériences traumatisantes peuvent induire des troubles du comportement qui se transmettent d'une génération à l'autre. « L'environnement laisse des traces sur le cerveau, sur les organes et aussi sur les gamètes. Grâce aux gamètes, ces traces peuvent être transmises à la génération suivante », explique Isabelle Mansuy, professeure à l'Institut de recherche sur le cerveau de l'Université de Zurich. Les excuses officielles adressées à l'ensemble de la communauté canadienne et du monde, et pas seulement aux Canadiens d'origine japonaise, en disant que nous avons commis une erreur, que nous pensons que c'était une erreur, et que nous voulons la corriger, m'ont fait sentir que notre famille a finalement appartenu au Canada, et que nous avons mis fin à la honte collective que nous avons ressentie d'être qui nous sommes. Nous étions Canadiens avant parce que nous sommes nés et avons vécu ici, mais je ne suis pas certaine que nous y appartenions auparavant.

Brené Brown, chercheuse de renommée internationale et conférencière sur la honte, dit que « la honte est l'émotion maîtresse la plus puissante », et fait faire des choses aux gens qui sont destructrices pour eux-mêmes et pour les autres. La honte dit : « Je suis une mauvaise personne et pas assez bonne. » Je crois que c'est la même chose pour les pays qui ont honte.

Prenez des notes ici

Lisez et prenez des notes

Instructions : Lire le passage ci-dessous. Prenez des notes dans l'espace prévu à cet effet.

Sans la reconnaissance de nos torts et des excuses, nous pourrions répéter les mêmes erreurs encore et encore, nous avons une culpabilité collective et un malaise sur les mots non dits, et il y a toujours une boule et une chaîne autour de nos chevilles, nous empêchant d'avancer ensemble.

C'est pourquoi les excuses étaient nécessaires. Et c'est pourquoi des excuses tardives comptent encore. J'aimerais penser que mes grands-parents, bien qu'ils étaient disparus depuis longtemps lorsque l'accord de réparation a été signé, savaient que c'était arrivé et pleuraient des larmes de soulagement et de joie. Il y a tant de choses qui se produisent dans notre vie qui pourraient nous durcir.

Les gens et les organisations, et même le gouvernement, dans ce cas-ci, se trompent. Des êtres chers nous tournent le dos quand nous en avons le plus besoin. Et les gens que nous aimons meurent avant que nous puissions nous excuser et exprimer ce qu'ils représentent pour nous. Nous ne verrons peut-être pas d'excuses dans cette vie pour les méfaits des autres contre nous et les gens que nous aimons. Mais ce n'est peut-être pas la fin de l'histoire.

Ojiichan Ishii a dû penser qu'il a vu la fin de l'histoire quand il est mort en 1949. Cependant, avec toutes les histoires, nous ne savons jamais où nous en sommes dans l'histoire. Nous pouvons penser que c'est la fin, mais ce n'est peut-être que le début. Un de mes proverbes préférés, dit, juste au moment où la chenille pensait que le monde allait se terminer, elle s'est transformée en papillon.

Ishii, Caroline Ruriko. « Pourquoi il n'est jamais trop tard pour s'excuser : l'internement des japonais. » Caroline Ishii, 31 août 2018, carolineishii.com/

Prenez des notes ici

Répondez et expliquez

Instructions : Pour chaque question, répondez à la question, puis expliquez pourquoi vous avez choisi la réponse que vous avez donnée en utilisant des preuves spécifiques provenant du texte.

Question :

1. Selon le texte, quel était le but de la Loi sur les mesures de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale?

Choisissez la réponse

- A) Indemniser les Canadiens d'origine japonaise qui ont été internés pendant la guerre.
- B) Dépouiller les Canadiens d'origine japonaise de leurs libertés civiles et personnelles.
- C) Présenter des excuses pour les torts causés aux Canadiens d'origine japonaise pendant la guerre.
- D) Permettre aux Canadiens d'origine japonaise de retourner chez eux après la guerre.

Expliquez : Pourquoi as-tu choisi cette réponse?

Question :

2. Qu'ont dû choisir les internés des camps après la fin de la guerre?

Choisissez la réponse

- A) Retourner chez eux au Canada ou aller au Japon.
- B) Aller à l'Est des Rocheuses ou rester dans les camps d'internement.
- C) Accepter une indemnisation ou demander des excuses formelles.
- D) Quitter le Canada ou rester dans les camps d'internement.

Expliquez : Pourquoi as-tu choisi cette réponse?

Question :

3. Pourquoi l'accord formel d'excuses et de réparation était-il important pour la famille de l'auteur?

Choisissez la réponse

- A) Cela a fourni de l'argent supplémentaire et une compensation aux Canadiens d'origine japonaise.
- B) Cela a ramené des souvenirs de ce que leurs parents ont dû endurer pendant l'internement.
- C) Cela a reconnu les torts causés aux Canadiens d'origine japonaise et leur a fait sentir qu'ils appartenaient au Canada.
- D) Cela leur a permis de tourner la page et d'accepter leur destin.

Expliquez : Pourquoi as-tu choisi cette réponse?

Questions à réponse courte

Question

1. Quelle est la signification du 22 septembre 1988 mentionnée dans le texte?

Question

2. Comment les Canadiens d'origine japonaise au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale ont-ils été victimes de discrimination?

Question

3. Quel a été l'impact de l'accord formel d'excuses et de réparation sur la famille de l'auteur?

Réfléchissez et discutez

Instructions : Répondez à la question suivante en utilisant la lecture et vos propres connaissances et expériences. Soyez aussi précis que possible.

1. Réfléchissez à une époque où vous avez découvert quelque chose qui vous a surpris concernant l'histoire ou les antécédents de votre famille. Comment ces nouvelles informations ont-elles influencé votre compréhension de vous-même et de votre identité?

Écrivez votre réponse ici. Assurez-vous d'utiliser ce que vous avez appris dans la lecture et vos propres connaissances et expériences pour répondre à la question de manière approfondie.

Instructions : Lorsque vous y serez invité, vous partagerez vos réponses avec votre groupe. Prenez note de leurs réponses dans les cases ci-dessous. Assurez-vous d'écrire leurs noms en haut de chaque case.

Étudiant no. 1 : _____

Étudiant no. 2 : _____

Étudiant no. 3 : _____

Étudiant no. 4 : _____

Réfléchissez et discutez

Instructions : Répondez à la question suivante en utilisant la lecture et vos propres connaissances et expériences. Soyez aussi précis que possible.

2. Pensez à une époque où vous avez découvert un événement historique ou une injustice dont vous n'étiez pas au courant auparavant. Comment cette nouvelle connaissance a-t-elle changé votre perception du monde? Cela a-t-il changé votre perception de votre propre pays ou société?

Écrivez votre réponse ici. Assurez-vous d'utiliser ce que vous avez appris dans la lecture et vos propres connaissances et expériences pour répondre à la question de manière approfondie.

Instructions : Lorsque vous y serez invité, vous partagerez vos réponses avec votre groupe. Prenez note de leurs réponses dans les cases ci-dessous. Assurez-vous d'écrire leurs noms en haut de chaque case.

Étudiant no. 1 : _____

Étudiant no. 2 : _____

Étudiant no. 3 : _____

Étudiant no. 4 : _____

Réfléchissez et discutez

Instructions : Répondez à la question suivante en utilisant la lecture et vos propres connaissances et expériences. Soyez aussi précis que possible.

3. Imaginez une situation dans laquelle vous ou l'un de vos proches avez éprouvé de la honte ou de la culpabilité en raison d'une erreur ou d'un acte répréhensible. Pensez à la différence que des excuses ou la reconnaissance de l'erreur auraient pu faire dans cette situation. En quoi le concept des excuses est-il lié à la croissance personnelle et à la guérison?

Écrivez votre réponse ici. Assurez-vous d'utiliser ce que vous avez appris dans la lecture et vos propres connaissances et expériences pour répondre à la question de manière approfondie.

Instructions : Lorsque vous y serez invité, vous partagerez vos réponses avec votre groupe. Prenez note de leurs réponses dans les cases ci-dessous. Assurez-vous d'écrire leurs noms en haut de chaque case.

Étudiant no. 1 : _____

Étudiant no. 2 : _____

Étudiant no. 3 : _____

Étudiant no. 4 : _____